Le Département du Loiret a adopté, en décembre 2022, le Plan Priorité Santé 2023-2027 pour garantir un accès aux soins de qualité et en proximité pour les Loirétains, notamment les plus vulnérables et les plus agées. L'accès aux soins étant une des préoccupations principales des Loirétains, le Département *a* agi vite, en collaboration avec les acteurs du Champ médico-soclal du territoire. Malgré ce volontarlsme des acteurs locaux, la situation sur le territoire reste critique.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui le temoignage des Loirétains sur leur accès aux soins. Ensemble, nous serons plus forts pour obtenir une prise en compte nationale de nos difficultés et demander des solutions immédiates.

Pour cela un cahier de témoignage est à votre disposition en Mairie au heures d'ouvertures afin de récolter vos attentes.

Le maire